

dorénavant instaurer une économie forte avant une société juste.

5. La SQDM, dont le conseil d'administration est composé de 18 membres représentant les différents partenaires, a pour mission de promouvoir et de soutenir le développement de la main-d'oeuvre sur le marché du travail. Elle se veut le « guichet unique » de distribution de tous les agents, tant fédéraux que provinciaux, attribués à la main-d'oeuvre. Elle privilégie une approche sectorielle comme stratégie de développement en complémentarité avec une approche sectorielle régionale. Des Sociétés régionales de développement de la main-d'oeuvre (SRDM) remplacent les actuelles Commissions de formation professionnelle, dotées chacune d'un conseil régional chargé de définir la problématique du marché du travail et de l'emploi dans la région. Elles en modifient les orientations et les priorités de manière à répondre à la stratégie définie par la Société.

6. Voir à ce sujet l'article de Pierre Paquet, « De la formation des adultes à l'adaptation de la main-d'oeuvre », in *Possibles*, Vol. 16, n° 4 (automne 1992), pp. 15-34, et *Les nouveaux rapports État-entreprise : état de la situation en matière de formation de la main-d'oeuvre* (examen doctoral de Pierre Paquet, novembre 1989).

7. Allocution de Romain Landry, chargé de cours à l'Université de Montréal, au colloque de la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, in *Les actes du colloque formation de base et le milieu de travail*, Newcastle, 9 mai 1992.

8. J.-F. Aubin et N. Lachapelle. « Le pouvoir de s'alphabétiser », in *Possibles*, Vol. 16, no 4 (automne 1992), pp. 117-126.

9. Diane-Gabrielle Tremblay. « La formation dans les entreprises : réalités et défis », in *Possibles*, Vol. 16, no 4, (automne 1992), pp. 101-116.

10. Conférence Board du Canada. *Les compétences de base : une fondation solide pour les entreprises*. Rapport présenté au Secrétariat national à l'alphabétisation, 23 octobre 1992.

11. Secrétariat national à l'alphabétisation. *Faire de l'apprentissage un mode de vie : l'emploi et l'alphabétisation dans les années 90*. 1990. D'après le rapport de l'Hudson Institute intitulé : « L'apprentissage de la main-d'oeuvre : un défi économique pour le Canada ».

12. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Direction de l'alphabétisation. *Compte rendu « Alphabétisation des adultes : Questions et options. Colloque national » tenu à Toronto les 17-20 juin 1991*.

13. Conseil supérieur de l'éducation. *L'alphabétisation et l'éducation de base au Québec : une mission à assumer solidairement*. Avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1990.

14. L'alphabétisation au service des droits de la personne avant tout. Communication présentée à l'ONU par Louise Miller, dans le cadre de la conférence « Adult Literacy: an International Urban Perspective », New York (3 au 6 août 1992).

L'employabilité, une arme à deux tranchants

Guy Biron, coordinateur des Initiatives du Regroupement pour la Relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO)

L'employabilité, un concept qui s'enracine

C'est vers le milieu des années 80 que la notion d'employabilité a fait son apparition dans la société québécoise. La récession de 1982 ayant frappé de façon désastreuse l'ensemble du pays, et plus particulièrement le Québec où le taux de chômage a atteint un sommet inégalé depuis la Seconde Guerre mondiale¹, les gouvernements se voient forcés de préciser leurs orientations en matière de formation, d'adaptation et d'intégration professionnelle de la main-d'oeuvre.

Les gouvernements, tant fédéral que provincial, n'ont d'autre choix que de reconnaître que la crise, en plus d'élargir le bassin de personnes sans emploi et d'augmenter considérablement la pauvreté, n'est plus seulement un phénomène de conjoncture économique défavorable, mais qu'elle s'attaque aussi à la structure d'une économie vieillissante, de moins en moins capable de se tailler une place dans l'univers « palpitant » de la concurrence mondiale.

Or malgré tout, les gouvernements préfèrent ne pas remettre en question la vision néo-libérale du laisser-faire économique et maintenir le cap sur des orientations politiques et économiques axées sur les bienfaits de la « magie » de la libre entreprise. Comme si le seul fait d'encourager la concurrence et le développement de nouvelles entreprises plus modernes dans des secteurs plus rentables allait suffire à régler les problèmes de chômage, de création d'emplois.

Conformément à cette conception du développement économique, dans un contexte où il devient

impérieux de stimuler et de moderniser l'économie et où les nombreux sans-emploi qui accaparent une bonne partie du budget de l'État sont dans une large mesure mal préparés à occuper les nouveaux emplois générés par une industrialisation à la fine pointe de la technologie, Ottawa et Québec, en dépit de leurs différends en matière de gestion et de formation de la main-d'oeuvre, s'entendent au moins sur un point: «S'il faut rendre notre économie compétitive, il faut aussi rendre notre main-d'oeuvre employable!

C'est ainsi qu'à l'instar du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSRQ), le gouvernement du Québec, à la faveur de la récession de 1982, va se doter d'une série de programmes qu'il appellera «Mesures de relance» (ratrapage scolaire, travaux communautaires, stages en milieu de travail, bon d'emploi plus, etc.) et dont la mission première consistera à développer l'aptitude au travail des bénéficiaires de l'aide sociale. L'employabilité était née...!

Mes recherches ne m'ont pas permis de retrouver l'origine étymologique exacte du mot employabilité. Cependant, ayant oeuvré pendant plus de six ans au sein d'un organisme communautaire voué au développement de l'autonomie de jeunes adultes éprouvant des difficultés d'intégration sociale et professionnelle, il m'a été permis de constater que la notion d'employabilité, qui ne figure dans aucun de nos plus savants dictionnaires, s'est soudainement répandue comme une traînée de poudre, affichant clairement les intentions gouvernementales en

matière d'adaptation de la main-d'oeuvre aux besoins immédiats des entreprises.

En peu de temps, en effet, ce terme a envahi notre vocabulaire comme un virus qui y aurait été injecté, donnant lieu à de nouveaux noms de regroupements, d'organismes et de services et surtout, donnant le ton à une nouvelle façon d'envisager la relation entre les personnes sans emploi et leur statut de chômeurs et chômeuses ou de bénéficiaires de l'aide sociale.

Dorénavant, les personnes sans emploi ne seront plus considérées comme des personnes à part entière victimes de l'incapacité d'une société d'intégrer tous ses membres dans son développement social et économique, mais seront plutôt tenues individuellement responsables de s'être retrouvées dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'État.

Dans une telle optique, l'introduction de la notion d'employabilité permettra à l'État, tout en attisant les préjugés contre les personnes sans emploi (considérées comme profiteuses, fraudeuses, paresseuses...) de resserrer ses lois en y incorporant des mesures coercitives et en développant des programmes d'insertion au marché du travail de plus en plus «contrôlants», obligeant les chômeurs, chômeuses et bénéficiaires de l'aide sociale à accepter les emplois aux conditions les plus médiocres.

L'employabilité:
quand les organismes
communautaires s'en mêlent...

Pendant la période de ralentissement économique du milieu des années 70 et plus tard,

dans la foulée de la récession de 82, une multitude d'organismes, s'appropriant le financement récurrent des programmes gouvernementaux destinés à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi, voient le jour. Tour à tour, le ministère fédéral Emploi et Immigration Canada (EIC) et le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec (MMSRQ) confient à des organismes sans but lucratif la gestion de programmes dont la mission consiste à préparer les personnes sans emploi à affronter les affres du marché du travail et surtout, à les responsabiliser par rapport à leur statut de chômeurs, de chômeuses ou de bénéficiaires de l'aide sociale.

Déterminés à ne pas s'attacher aux causes du chômage et à en rester plutôt au niveau des conséquences, les gouvernements comprennent rapidement que les organismes sans but lucratif peuvent être des contractants plus rentables que la fonction publique, parce que les gens qui y travaillent n'ont ni salaires décents ni avantages sociaux. De plus, les travailleuses et travailleurs de ces groupes sont proches des personnes généralement démunies qu'ils desservent, clientèles difficilement rejointes par le réseau institutionnel.

Pour leur part, les organismes qui décident d'utiliser les programmes gouvernementaux comme source de financement définissent davantage leur action à partir des besoins identifiés à l'intérieur de leur communauté d'appartenance qu'en fonction des velléités gouvernementales. Par conséquent, dès le début, s'identifiant et s'associant à tous les courants d'opposition

Le monde alphabétique, numéro 5, printemps-été 1993 : Alphabétisation populaire et emploi... - RGPAQ

communautaires, ils n'hésitent pas à remettre en question les politiques gouvernementales en matière d'emploi, d'éducation, de formation de la main-d'oeuvre et de lois sociales, quand elles contribuent à maintenir les personnes à qui s'adressent leurs services dans une situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

C'est d'ailleurs en réaction à l'attitude des gouvernements, la notion d'employabilité battant son plein, qu'au printemps 1987, les organismes financés dans le cadre des programmes fédéraux se réunissent au sein du Regroupement québécois des organismes de développement de l'employabilité (RQODE) et qu'à l'automne de la même année, les organismes financés par le MMSRQ fondent à leur tour l'Association des services externes de main-d'oeuvre (ASEMO).

L'intensification de la propagande gouvernementale en faveur d'une «meilleure gestion» des chômeurs, chômeuses et bénéficiaires de l'aide sociale, les coupures budgétaires dans les programmes désormais appelés d'employabilité, l'évaluation des organismes en fonction de leur taux de placement plutôt qu'en regard de l'ensemble de leur intervention, sont autant de motifs qui incitent les organismes d'intégration sociale et professionnelle à se regrouper.

Le temps est aussi venu pour ces organismes de défendre et de faire reconnaître les acquis d'une expertise de travail qui s'est développée dans les méandres de l'employabilité, mais en marge et parfois même en opposition aux structures institutionnelles connues.

L'employabilité: des expériences positives sans «success story»

Sauf pour quelques organismes qui préfèrent marchander leur liberté d'action en devenant les «dépanneurs» du gouvernement, la systématisation des pratiques des différents groupes d'intégration sociale et professionnelle, qui s'appuient sur la nécessité pour chaque personne d'avoir une emprise sur sa propre existence, de se réapproprier sa dignité et d'être un élément actif de la société, s'impose peu à peu comme un modèle d'intervention qui rejoint les préoccupations d'une bonne partie des intervenantes et intervenants oeuvrant dans le milieu communautaire.

À un point tel, d'ailleurs, que la notion d'employabilité vue comme une approche globale d'intervention favorisant une prise en charge par les personnes de l'ensemble de leur développement personnel, social et professionnel, cesse assez rapidement d'être l'apanage des seuls groupes d'intégration sociale et professionnelle pour devenir un des volets d'intervention de plusieurs groupes communautaires à vocation sociale travaillant auprès des jeunes, des femmes, des immigrantes et immigrants, des personnes analphabètes et autres.

Plus récemment, certaines corporations de développement économique et communautaire (CDEC) nouvellement engagées dans le relèvement des quartiers les plus défavorisés de Montréal, poussent l'audace encore plus loin en se servant de la notion d'employabilité pour s'immiscer avec originalité dans les débats

de l'heure entourant la formation professionnelle et la création d'emplois.

Dans le Sud-Ouest de Montréal par exemple, le RESO (Regroupement pour la Relance économique et sociale du Sud-Ouest) qui depuis le milieu des années 80, agit comme CDEC sur le territoire, est passé maître dans l'art de se faufiler dans les dédales de la bureaucratie gouvernementale pour y faire valoir les droits et les besoins des personnes sans emploi et des travailleuses et travailleuses. Que ce soit pour adapter des cours de formation professionnelle à la réalité de ceux et celles qui ne répondent pas aux critères imposés par le ministère de l'Éducation (MEQ) ou pour permettre à des personnes analphabètes de faire l'apprentissage de la lecture et de l'écriture tout en apprenant un métier offrant des possibilités d'emploi, ou encore en impliquant des travailleuses et travailleurs menacés de perdre leur emploi dans une démarche d'évaluation de leur potentiel personnel et professionnel, le RESO, en collaboration avec des organismes communautaires du milieu, ne ménage aucun effort pour faire pencher l'employabilité du côté de ceux et celles qui sont en faveur du changement.

L'employabilité, et puis après...?

Si, en dépit du mandat qui leur avait été assigné au départ par les gouvernements, les organismes d'intégration sociale et professionnelle et, plus tard, d'autres organismes communautaires du milieu, ont été capables de sortir l'employabilité de sa définition étroite, s'ils ont